

# EN QUELQUES LIGNES...

NOTE D'INFORMATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA COHÉSION SOCIALE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON



N°24  
Décembre 2013

## Focus sur les dispositifs de la formation dans le secteur de la jeunesse et des sports



Constituant l'un des axes forts de la politique de l'Etat, le champ de la formation et de l'accompagnement vers l'emploi est mis en œuvre au sein de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) du Languedoc Roussillon par le pôle Formations aux Métiers et Qualifications (FMQ). Depuis l'habilitation et l'accompagnement des organismes de formation jusqu'à la délivrance des diplômes, en passant par l'information du public, les interventions de la DRJSCS en matière de formation situent la région Languedoc-Roussillon à la 4<sup>ème</sup> place sur le plan national pour les secteurs de l'Animation et du Sport. Au-delà de ces aspects quantitatifs, le service FMQ s'efforce, à travers l'investissement de l'ensemble de ses personnels, de concourir à l'insertion professionnelle d'animateurs, d'éducateurs, d'entraîneurs, de formateurs, dans les meilleures dispositions possibles en veillant à la qualité des formations dispensées dans l'ensemble des disciplines et spécialités concernées.

Ce numéro présente ainsi quelques uns des dispositifs ou thèmes d'actualité mobilisant ce service.

### ■ Fin du dispositif de la réforme des diplômes

Instaurée en 2001 la démarche de renouvellement de l'ensemble des diplômes du secteur de la jeunesse et des sports arrive à son terme en 2013. Ainsi, avec la fin des Brevets d'Etat d'Educateur Sportif, c'est toute une page de l'histoire des formations sportives et de l'animation qui se tourne. Cette réforme, au travers de l'objectif d'harmonisation poursuivi, a ainsi conduit à la création de diplômes structurés sur la base d'une architecture commune pour les 2 secteurs concernés, à savoir :

- **Diplôme de Niveau IV :** Création du Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS).
- **Diplômes de Niveau III et II :** Création du Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS) et du Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS).

Il est à noter que les titulaires des BEES peuvent sous certaines conditions se voir délivrer les nouveaux diplômes (notamment le DEJEPS).

Cependant les équivalences entre les diplômes STAPS (DEUG, DEUST, Licence), le tronc commun du BEES et les UC 1/2/3 du BPJEPS ne seront plus applicables après la date d'abrogation du tronc commun prévue au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2014.

Tableau explicatif reprenant la trame générale de cette transition				
Niveau des Diplômes	Secteur	Diplôme abrogé	Nouveau diplôme	Métiers correspondants
V (Brevet/CAP/BEP)	Sport Jeunesse	BAPAAT		Animateur d'activités de loisirs ou socioculturels
IV (BAC)	Sport	BEES 1	BPJEPS	Animateur/Educateur sportif
	Jeunesse	BEATEP	BPJEPS	Animateur polyvalent
III (DEUG/DEUST/ BTS/DUT)	Sport	-	DEJEPS	Entraîneur/Coordonateur
	Jeunesse	DEFA	DEJEPS	Responsable animation/projet/structure Animateur Coordonateur Formateur
II (Licence/Master/ Maitrise)	Sport	BEES 2	DESJEPS	Entraîneur Haut niveau Directeur structure/projet Formateur de cadres
	Jeunesse	DEDPAD	DESJEPS	Directeur structure/Projet
I (Diplôme > Master)	Sport	Diplôme de l'INSEP / BEES 3		Entraîneur National Expert

# ZOOM

## BPJEPS EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)

Aujourd'hui, l'animation en lien avec l'environnement joue un rôle dans l'émergence de nouveaux comportements citoyens, susceptibles de répondre aux problématiques environnementale, sociale, économique et culturelle.

Pour accompagner cette évolution, les ministères chargés de la jeunesse et des sports ont créé la spécialité « éducation à l'environnement vers un développement durable » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (Arrêté du 21 juillet 2011).

Le cœur de métier de l'animateur EEDD repose sur la fonction d'animation-sensibilisation-éducation. Il implique à la fois des compétences et des techniques pédagogiques multiples (éco-formation, pédagogie de l'alternance...), ainsi que des compétences techniques et scientifiques (connaissances naturalistes et environnementales, développement durable, etc...)

L'animateur EEDD est en situation d'animation face à un groupe. A ce jour, l'ARDAM (Mèze) et Le Merlet (Saint Jean du Gard) proposent le BPJEPS EEDD en région Languedoc-Roussillon.

# CHIFFRES CLÉS

■ En 2013, le pôle FMQ de la DRJSCS LR a géré :

- **1580 candidats** (1043 dans les formations sport, 638 dans le champ animation/jeunesse),
- répartis au sein de **103 formations différentes** (76 dans le secteur du Sport, 27 dans celui de l'Animation/Jeunesse)
- parmi lesquels **1211 ont été diplômés** (928 en Sport, 283 en Animation/Jeunesse)

Par ailleurs, **59 candidats ont obtenu le BAFD** (diplôme non professionnel).



## La validation des acquis de l'expérience (VAE)

### Qu'est ce que la VAE ?

La VAE est un droit inscrit dans les codes du travail et de l'éducation permettant de valider tout ou partie d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

### Conditions d'accès

La durée de l'expérience requise est de 2400 heures au moins sur une période minimale (continue ou non) de 36 mois cumulés. L'expérience peut être acquise dans le cadre d'activités professionnelles ou bénévoles en rapport direct avec le diplôme visé.

N.B : Une seule demande par diplôme par année civile peut être déposée dans la limite de 3 diplômes différents par an.

### Où s'adresser ?

Les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS) et les directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) assurent la fonction d'information - conseil (conditions d'accès, diplômes concernés, procédure et délais, conditions d'accompagnement...).

### Coordonnées des correspondants VAE en région

DDCSPP Aude Tél : 04.34.42.91.00	Sylvain CRISMANOVICH (sport) / Gabrielle ROUGER (Animation) sylvain.crismanovich@sante.gouv.fr / gabrielle.rouger@sante.gouv.fr
DDCS Gard Tél : 04.30.08.61.20	Marion CHAUVET (sport) marion.chauvet@sante.gouv.fr
DDCS Hérault Tél : 04.67.41.72.00	Daniel BOYON daniel.boyon@sante.gouv.fr
DDCSPP Lozère Tél : 04.66.49.14.20	Elsa LHOMBART elsa.lhombart@sante.gouv.fr
DDCS Pyrénées-Orientales Tél : 04.68.35.50.49	Lionel TORRES (sport) lionel.torres@sante.gouv.fr

Pour télécharger un document sur le site de la DRJSCS LR en vue de la constitution d'un dossier VAE : <http://www.languedoc-roussillon.drjscs.gouv.fr/La-VAE-sur-les-diplomes-du-secteur,254.html>



Directeur de la publication : Pascal ETIENNE - Rédacteur en chef : Christine LOUDHINI

Rédaction : David BOTREL - Graphisme et réalisation : Brigitte BOISIER ©2013 - Photos : Fotolia.com

Communication : André MOULIN

Pour nous contacter : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Languedoc-Roussillon

3 avenue Charles FLAHAULT - 34094 Montpellier - Cedex 5 - Tél : 04 67 10 14 00 - Fax : 04 67 41 38 80

Internet : [www.languedoc-roussillon.drjscs.gouv.fr/](http://www.languedoc-roussillon.drjscs.gouv.fr/) - Email : [drjscs34-communication@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs34-communication@drjscs.gouv.fr)